



Commune de Saint-Arnoult-des-Bois

Réunion du Conseil municipal

Séance du 16 octobre 2025

L'AN DEUX MILLE VINGT - CINQ, le **16 octobre à vingt heures trente minutes**, le conseil municipal de Saint Arnoult des Bois, légalement convoqué, s'est réuni **en mairie** de Saint-Arnoult-des-Bois, sous la présidence de monsieur **De LACHEISSERIE Bertrand**, maire de Saint-Arnoult-des-Bois. La séance était publique.

Date de convocation du conseil municipal : 10 octobre 2025

Étaient présents : Mesdames et Messieurs De LACHEISSERIE Bertrand ; POIRIER Jean-Pierre ; LOCHON Nadine ; SABRE Sandrine ; ASSELIN Laurence ; PESCHEUR Caroline ; LAIGNEL William ; TAILLAND Laurent ; MEUNIER Mélanie ; DANDREL Stéphanie.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absent(e/s) excusé(e/s) : Mesdames et Messieurs : COUVÉ Nicolas ; ROSSARD Claude ; CAPLAIN Vincent ; LEROY Mathieu ; HERBEAUX Alain.

Pouvoir(s) : COUVÉ Nicolas à DANDREL Stéphanie

Secrétaire de séance : PESCHEUR Caroline

Ordre du jour

- Cimetière :
 - Installation de cavurnes
 - Montant des concessions
 - Validation règlement
- Accueil des gens du voyage
- Gestion des chiens errants
- DM budget raccordement
- Validation devis nettoyage des classes
- Repas des aînés
- Questions diverses
- Tour de table

Le Procès-verbal du conseil municipal précédent est adopté à l'unanimité des membres présents
Monsieur le Maire a ouvert la séance et a exposé ce qui suit :

Installation de cavurnes (délibération n°2025/45)

Le Maire propose l'installation de cavurnes dans le nouveau cimetière soit sans emplacements définis soit préinstallées. Il présente à cet effet le devis de la marbrerie Vaux pour 2980€ TTC.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à la majorité des membres présents (Voix pour : 10 ; Abstention : 0 ; Contre : 1) choisit l'installation de cavurnes préinstallées

Tarifs et durée des concessions de cavurnes (délibération n°2025/46)

Le Maire propose de fixer les durées et tarifs des concessions de cavurnes suivants :

Durée	Tarif
15 ans	400€
30 ans	600€

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à la majorité des membres présents (Voix pour : 11 ; Abstention : 0 ; Contre : 0) approuve les durées et tarifs des concessions de cavurnes ci-dessous :



Commune de Saint-Arnoult-des-Bois

Réunion du Conseil municipal

Séance du 16 octobre 2025

Durée	Tarif
15 ans	400€
30 ans	600€

Règlement du cimetière communal

Le maire présente le projet de règlement du cimetière communal et propose de le valider au prochain conseil. Le conseil municipal accepte.

Accueil des gens du voyage (délibération n°2025/47)

Plusieurs dégâts ont été relevés suite à l'accueil de gens du voyage sur les terrains communaux (portail du stade abîmé ; poteaux électriques arrachés ; problèmes de salubrité).

Le conseil municipal remarque que l'accueil des gens du voyage relève de la compétence de la Communauté de communes Entre Beauce et Perche.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à la majorité des membres présents (Voix pour : 11 ; Abstention : 0 ; Contre : 0) décide :

- D'ouvrir de nouveau le terrain à côté de l'atelier technique afin d'éviter un éparpillement sur d'autres sites de la commune
- De sécuriser la mare et l'ancien citystade par la mise en place de plots en béton et de bandes de terre

Gestion des chiens errants

Le maire expose : La société Lukydogs fait office de fourrière départementale mais n'intervient que sur demande de la mairie ou d'un conseiller municipal. Il présente au conseil municipal un projet d'arrêté contre la divagation des chiens errants. Le projet sera transmis à la préfecture pour avis du contrôle de légalité avant sa version définitive et sa présentation au conseil municipal.

Budget Raccordement

Le maire expose : Sur recommandation du SGC de Nogent le Rotrou, le budget raccordement a été clôturé en 2024. S'agissant d'un compte de tiers, le montant des dépenses doit être égal à celui des recettes. Il sera nécessaire d'équilibrer les comptes de tiers par les opérations suivantes :

- un titre au 4542 pour 6 381,20€ au nom de la commune
- un mandat au 65888 pour 6 381,20€ au nom de commune

Validation devis nettoyage des classes (délibération n°2025/48)

Le maire présente le devis pour rénover les lins de deux classes et d'un bureau pour 1700€.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à la majorité des membres présents (Voix pour : 11 ; Abstention : 0 ; Contre : 0)

- Approuve le devis présenté par le maire
- Propose de faire un test pour une seule classe afin d'en mesurer l'efficacité

Repas des aînés

Le conseil municipal choisit le repas des aînés et décide de reconduire la tombola. La cérémonie du 11 novembre aura lieu à 11h00.



Commune de Saint-Arnoult-des-Bois

Réunion du Conseil municipal

Séance du 16 octobre 2025

Location temporaire maison des associations (délibération n°2025/49)

Le maire expose : Le Syndicat intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères (SIRTOM) occupe temporairement la maison Habert, sise au 4 rue de l'école 28190 Saint-Arnoult-des-Bois le temps de la réalisation des travaux de réhabilitation de ses locaux à Courville-sur-Eure. Il propose de fixer le montant de la location à 250€/ mois, charges comprises, à partir du 1^{er} septembre 2025. Ce montant inclut les frais de ménage.

Le conseil municipal, hors la présence de M. De LACHEISSERIE Bertrand, après avoir délibéré, à la majorité des membres présents (Voix pour : 10 ; Abstention : 0 ; Contre : 0)

- Approuve le montant de la location à 250€/mois, charges comprises, à partir du 1^{er} septembre 2025. Ce montant inclut les frais de ménage.
- Autorise le maire à signer tout document nécessaire à l'application de la présente délibération.

Questions diverses :

Réseau d'eau

La Communauté de communes Entre Beauce et Perche lance un recensement des réseaux d'eau en refaisant la cartographie complète.

Tourisme

Une offre touristique va être proposée autour du canal Louis XIV

Arrêts de car

Recensement des arrêts par la Communauté de communes Entre Beauce et Perche

Communauté de communes Entre Beauce et Perche - mobilité

Projet de mise en place d'un service d'autopartage par mise à disposition de voitures électriques

APE

Election d'un nouveau bureau

AAA

Election d'une nouvelle présidente

Saint Hubert

Vente du Saint Hubert. Transformation en 3 appartements. Stationnement des véhicules dans la cour arrière.

Tour de table :

Mme Lochon

- PPMS (Plan de Prévention de Mise en Sécurité) à l'école : réalisé le 10 octobre tout s'est bien passé.
- Organisation d'un concours des maisons décorées pour Noël par le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)
- Atelier de création de décorations de Noël avec le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) pour décorer la commune

Mme Sabre

- Nettoyons la nature : beaucoup de déchets ramassés sur Besnez, Chigneaux et Fleurfontaine
- Création de l'Instagram du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ).



Commune de Saint-Arnoult-des-Bois
Réunion du Conseil municipal
Séance du 16 octobre 2025

M. Poirier

-Présentation des devis pour travaux divers (porte WC église, ardoise de l'église, bâtiment communal, cantine, Rue du lavoir, voirie...)

-Travaux autour du city stade : location d'une mini pelle à un agriculteur, - accord de principe pour versement d'une indemnisation.



Commune de Saint-Arnoult-des-Bois
Réunion du Conseil municipal
Séance du 16 octobre 2025

Feuillet de clôture de séance

Conseil municipal de Saint-Arnoult-des-Bois

Séance du 16 octobre 2025

Etaient présents : Mesdames et Messieurs De LACHEISSERIE Bertrand ; POIRIER Jean-Pierre ; LOCHON Nadine ; SABRE Sandrine ; ASSELIN Laurence ; PESCHEUR Caroline ; LAIGNEL William ; TAILLAND Laurent ; MEUNIER Mélanie ; DANDREL Stéphanie.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absent(e/s) excusé(e/s) : Mesdames et Messieurs : COUVÉ Nicolas ; ROSSARD Claude ; CAPLAIN Vincent ; LEROY Mathieu ; HERBEAUX Alain.

Pouvoir(s) : COUVÉ Nicolas à DANDREL Stéphanie

Secrétaire de séance : PESCHEUR Caroline

Délibérations prises :

- Installation de cavurnes (délibération n°2025/45)
- Tarifs et durée des concessions de cavurnes (délibération n°2025/46)
- Accueil des gens du voyage (délibération n°2025/47)
- Validation devis nettoyage des classes (délibération n°2025/48)
- Location temporaire maison des associations (délibération n°2025/49)

Signatures

Noms	Prénoms	Qualité	Signatures
DE LACHEISSERIE	Bertrand	Maire	
PESCHEUR	Caroline	Secrétaire	